Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'alimentation **Sous-direction du pilotage des ressources et des actions transversales** **Bureau de la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information de l'alimentation** **251 rue de Vaugirard** **75 732 PARIS CEDEX 15** **0149554955**	**Note de service** **DGAL/SDPRAT/2014-94** **07/02/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Organisation de quatre séminaires inter-régionaux sur le nouveau système d'information de l'alimentation RESYTAL à Lyon, Toulouse, Rennes et Paris.

Destinataires d'exécution
DRAAF DRIAAF DDCSPP DAAF IGAPS Responsables locaux de formation

Résumé :

I - Contexte

Le programme RESYTAL est constitué d'un ensemble de projets métiers et informatiques qui visent à refondre en totalité le système d'information de la DGAL et à remplacer progressivement les applications historiques actuellement en fonctionnement au sein des services (SIGAL, GEUDI, PHYTOPASS 2, PHY2X, etc ...)

RESYTAL se concrétisera par la mise en service de briques applicatives déployées progressivement à partir d'octobre 2014 et s'étalant jusqu'en 2018 pour les dernières.

Dans les mois à venir, et pour ne parler que des briques les plus représentatives, seront déployées :

- l'inspection produits en abattoir en octobre 2014
- la gestion du référentiel des usagers en région en novembre 2014 et en département en janvier 2015
- l'inspection d'établissements dans le domaine de la santé et protection des végétaux en janvier 2015, étendue aux domaines de la santé et de la protection animale et de la sécurité sanitaire des aliments en janvier 2016.
- d'autres briques, servant de « support » aux précédentes seront également déployées en parallèle dans le courant de l'année 2014

Afin de préparer au mieux la mise en service des premiers modules en région et en département, **quatre séminaires inter-régionaux** sont organisés.

L'objet de ces séminaires est de présenter le contenu du programme RESYTAL, l'organisation des différentes briques applicatives qui le composent et les fonctionnalités de celles-ci, les principales évolutions par rapport aux outils actuels, le calendrier de déploiement, la gestion de la co-existence entre RESYTAL et les applications existantes, et enfin le dispositif d'accompagnement prévu pour son déploiement. Un certain nombre de démonstrations seront exposées afin de présenter la nouvelle interface et l'ergonomie des nouvelles applications.

Enfin, ces séminaires seront également l'occasion d'échanger avec les participants et de répondre à l'ensemble de leurs questions.

II – Organisation pratique des séminaires

Le programme prévisionnel de chaque séminaire inter-régional est le suivant :

1. **Durée :** 1 journée de 10h à 16h30

2. **Public visé :**

Compte tenu du nombre de places limité (100 places pour chaque séminaire) il nous semble important qu'en priorité puissent assister à ces réunions les profils suivants :

- En région : chefs de SRAL, chefs de pôles et inspecteurs
- En département : Chefs de services SPA et SSA, inspecteurs

Il est demandé de limiter le nombre d'inscription à 4 personnes par service. La répartition des départements sur chacune des réunions inter-régionales est indiqué en annexe 1 afin d'équilibrer le nombre de participants à chaque séminaire.

3. **Contenu :**

- Présentation générale du programme RESYTAL : ses objectifs, la démarche de conception du nouveau système, les différents projets qui composent le programme, l'articulation des différentes briques applicatives, les nouveautés qu'apporte RESYTAL par rapport aux outils actuels
- Le calendrier prévisionnel de déploiement du programme
- Le dispositif d'accompagnement pour le déploiement au sein des services
- Démonstration du fonctionnement des premières briques applicatives : fonctionnalités, ergonomie, interface
  - la brique de gestion des usagers
  - la brique de gestion de l'inspection
  - éventuellement d'autres démonstration en fonction du temps disponible
- L'articulation entre RESYTAL et les applications actuelles : la gestion de la co-existence

4. Calendrier :

- **le 20 mars 2014 à LYON** - code Adf **147567** - date limite d'inscription : **le 5 mars 2014**
  lieu : ENSV – 1 avenue Bourgelat – MARCY L'ÉTOILE (Rhône) – Tél : 04-78-87-25-45
- **le 27 mars 2014 à RENNES** - code Adf **147568** - date limite d'inscription : **le 07 mars 2014**
  lieu : Maison de l'Agriculture – Rond-Point Maurice Le Lannou – RENNES (Ille-et-Vilaine) –
  Tél : 02-23-48-23-23
- **le 3 avril 2014 à TOULOUSE** – code Adf **147570** - date limite d'inscription : **le 14 mars 2014**
  lieu : ENFA – CASTANET TOLOSAN (Haute-Garonne) – Salle : Amphithéâtre -
  Tél : 05-61-75-32-07
- **le 7 avril 2014 à PARIS** - code Epicéa Adf **147564** - date limite d'inscription : **le 15 mars 2014**
  lieu : MAAF – 78 rue de Varenne – PARIS 7ème - Salle : Gambetta -

III – Prise en charge des frais

Les frais de déplacement et de séjour seront assurés par chaque structure d'appartenance des agents :
- pour les agents DRAAF-DRIAAF-DAAF : sur le programme 215
- pour les agents des DD(CS)PP : sur le programme 333

Pour chaque séminaire, un petit déjeuner d'accueil sera proposé aux participants dès 9h30. Les déjeuners seront également organisés et pris en charge.

IV– Inscriptions

Les demandes d'inscription (voir fiche spécifique en annexe 2) sont à transmettre :
- en respectant les dates limites de réponses
- en mentionnant les coordonnées complètes de chaque personne intéressée,

aux adresses suivantes :

Pour les séminaires à Lyon, Rennes et Toulouse :

a) par courrier ou par fax : à :
VetAgroSup - École Nationale des Services Vétérinaires
Formation continue
1 avenue Bourgelat
BP
69280 MARCY L'ÉTOILE
Tél : 04-78-87-25-45
Fax : 04-78-87-25-48
b) par messagerie à :
formco.ensv@ensv.vetagro-sup.fr
michel.mas@ensv.vetagro-sup.fr

IMPORTANT : bien mentionner en objet « FORMRESYTAL » ; sans cette précision, les demandes d'inscription risquent d'être rejetées.

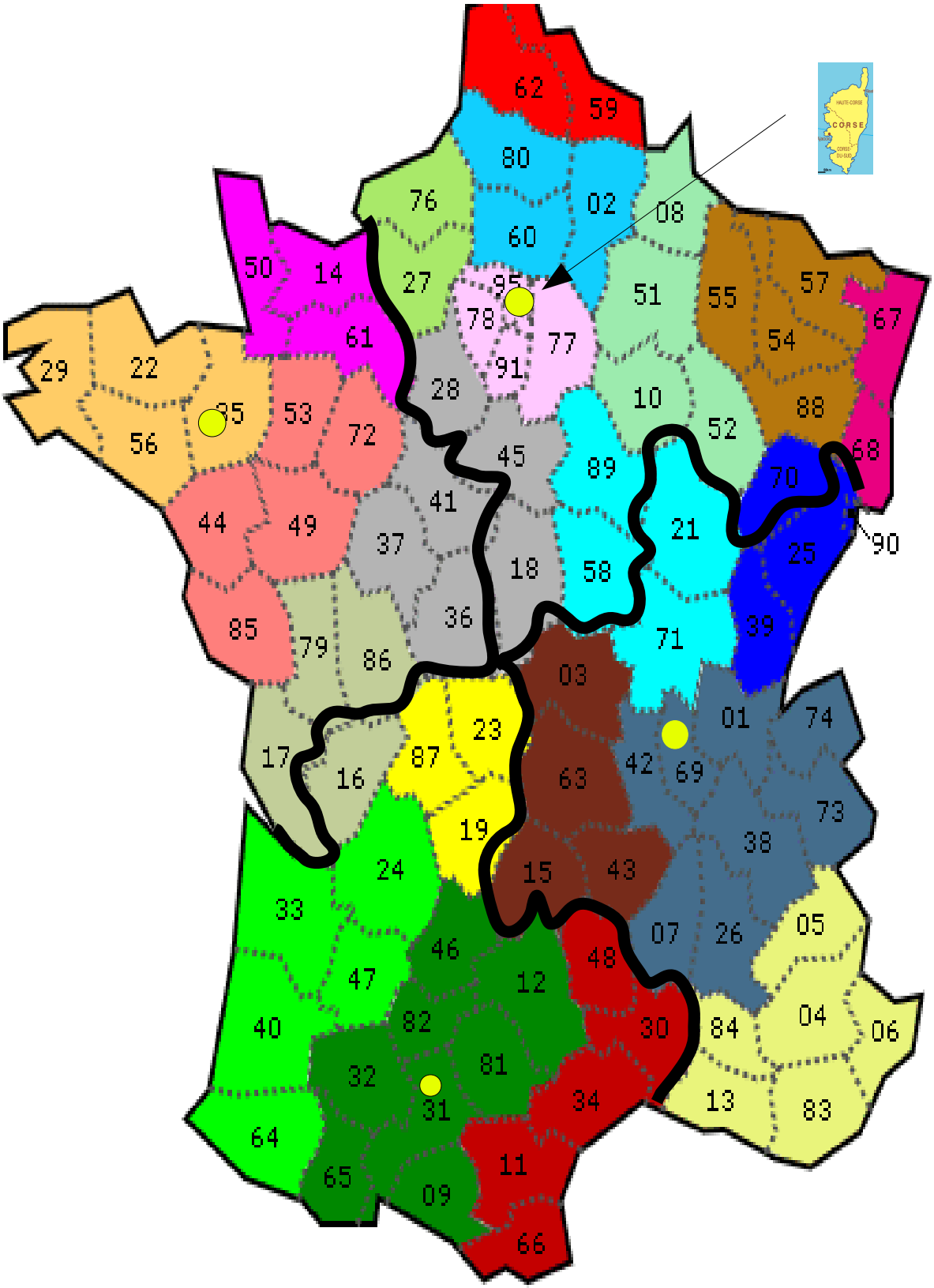
–

Pour le séminaire à Paris :

a) par courrier à :
Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Direction Générale de l'Alimentation
SDPRAT/BMOSIA
251 rue de Vaugirard
75732 PARIS Cedex 15
b) par messagerie à : marie-christine.melot-chancel@agriculture.gouv.fr

Le Directeur Général Adjoint
Chef du Service de la Coordination
des actions sanitaires – C.V.O
Jean-Luc ANGOT

Annexe 1 : Répartition des départements sur chaque réunion inter-régionale



- Annexe 2 -

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de le forêt

Fiche d'inscription aux séminaires inter-régionaux RESYTAL

Il est rappelé aux agents que la présente fiche doit être transmise au responsable hiérarchique puis à votre responsable local de formation

2014

NOM (M. Mme Mlle) :	**Direction** :
Prénom :	**Service** :
Catégorie :	
Grade :	**Adresse administrative** :
Courriel :	
Tél :	**Télécopie** :

Fonction(s) exercée(s) :	**Structure organisatrice de l'action**
Attentes précises :	**Code EPICEA** : (à préciser)
Fait à **le**	**Intitulé** : Séminaire inter-régional Résytal
Signature de l'agent	**Date(s)** : (à préciser)
	Lieu :

Cette demande constitue un engagement ferme à suivre la réunion.

cadre réservé à l'administration

Visa du responsable local de formation (Nom, prénom, signature) :

Avis du chef de service et du DRAAF	**Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement (transport et indemnités de mission)**
☐ favorable	favorable ☐
☐ défavorable	☐
motifs de refus	
☐ Contraintes organisationnelles	☐
☐ Inadéquation au plan de formation du service	☐
☐ Contraintes budgétaires	☐
☐ Autres raisons (à préciser)	☐
Dates	Date
Signatures	Signature